

VOTRE CONTACT :

➔ UPE 13
Sylvie GAILLARD
Tél. direct : 04 91 57 70 39
e-mail : gaillard@upe13.com

1/ Calculez votre cotisation :

Adhérent :

PARTIE FIXE
Selon votre effectif

Votre effectif 2020 :

0 à 4 : 470 €	100 à 199 : 2 100 €
5 à 14 : 550 €	200 à 499 : 2 800 €
15 à 24 : 660 €	500 à 999 : 3 550 €
25 à 49 : 1050 €	+ de 1000 : 4 350 €
50 à 99 : 1 400 €	

➔ €

PARTIE VARIABLE
Selon le montant des salaires plafonnés sur les 12 derniers mois

montant des salaires plafonnés sur les 12 derniers mois =

.....

x 0,75 /1000 =

➔ €

VOTRE COTISATION HT

= €

+ TVA 20 % = €

MONTANT TTC DE VOTRE COTISATION = €

+ Abonnement annuel au Journal Business (31 € par an) = **31,00 €**

MONTANT TOTAL DE VOTRE REGLEMENT 2021 = €

2/ Modalités de Paiement :

par Chèque
à l'ordre de l'UPE 13

n°.....

Banque

Joindre votre chèque avec copie de ce bordereau

par Virement

sur le compte SMC Marseille

FR76 3007 7049 8810 5561 0020 142
BIC : SMCTFR2A

à la date du

Envoyer copie de ce bordereau par email à gaillard@upe13.com ou par courrier

Adhérent N° :

Date et Signature :

Informations Utiles

➔ **Art 1-1 du règlement intérieur : Ne sont considérés comme adhérents et ne peuvent participer aux activités de l'UPE 13 que les personnes physiques ou morales à jour de leur cotisation.** Aussi, nous vous remercions de bien vouloir régler celle-ci dès réception de ce bordereau. Un reçu de cotisation vous sera adressé en retour.

➔ **Art. 9 des statuts : Tout adhérent qui voudra cesser de faire partie de l'Association devra faire connaître son intention par lettre 6 mois avant le 31 décembre de l'année en cours.**

➔ **Cette cotisation est susceptible d'évoluer en fonction du taux d'inflation annuel.**

➔ Cette cotisation est déductible de vos charges, dans le cadre des frais de gestion. (D. adm. 4 C-429 n° 2, 30 octobre 1997)